

CIDÉES CONSEIL & FORMATION

AVEC CIDÉES CONSEIL & FORMATION, LA RÉGLEMENTATION
N'AURA PLUS DE SECRET !



DEPUIS 2021 :

- Vous et vos équipes sont dans **l'obligation** de suivre une **formation** :
- En Matière de **prévention des nuisances**
- Des **risques générés** par le fonctionnement et la maintenance de l'installation et à la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.



CETTE OBLIGATION CONCERNE LES INSTALLATIONS (ICPE) SOUMISES À LA RUBRIQUE 2781 :



***1 De la déclaration :**
Arrêté du 17 juin 2021

*1 Arrêté du 17 juin 2021 modifiant l'arrêté du 10 novembre 2009 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation soumises à déclaration sous la rubrique n° 2781-1, JORF n°0150 du 30 juin 2021



***2 De l'enregistrement :**
Arrêté du 17 juin 2021

*2 Arrêté du 17 juin 2021 modifiant l'arrêté du 12 août 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, JORF n°0150 du 30 juin 2021



***3 De l'autorisation :**
Arrêté du 14 juin 2021

*3 Arrêté du 14 juin 2021 modifiant l'arrêté du 10 novembre 2009 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les installations de méthanisation soumises à autorisation en application du titre Ier du livre V du code de l'environnement, JORF n°0150 du 30 juin 2021



“ ”

***Je n'étais pas au courant de cette
formation obligatoire...***

Nous sommes là pour y remédier !



**Pourquoi nous
choisir ?**

**NOMBRE DE CLIENTS ACCOMPAGNÉS
SUR L'ACTIVITÉ 2021-2022**

+70

TAUX DE SATISFACTION FORMATION

93%

LE PÔLE JURIDIQUE DE CIDÉES CONSEIL & FORMATION



Anaïs DAUMAS

Doctorante en convention CIFRE



Sandie CUVEREAUX

Docteure en droit de l'environnement

NOS AVANTAGES



**Une connaissance
accrue du domaine
grâce à un pôle
R&D en science
juridique**



**Une forte
expérience avec
plus de 10 ans
d'accompagnement
client**



**Un réel suivi
réglementaire et une
assistance juridique
présente pour vous
aider 5j/7 en cas de
besoin**



**Une équipe
d'expert à
votre entière
disposition**



NOTRE PROJET

- Vous faciliter l'accès et la compréhension du droit
- Notre application numérique vous assure une conformité réglementaire grâce à 10 000 références juridiques applicables et un historique de données de 10 ans

NOS PARTENAIRES

- Nous faisons partie du pôle de compétitivité Ternerrdis ainsi que du cluster Biogaz Vallée qui regroupent un grand nombre d'acteurs liés à la méthanisation
- En partenariat avec Prodeval, ainsi qu'avec des acteurs de terrain, nous avons développé un consortium, l'Ecole du Biogaz
- Nous développons dans ce cadre du contenu de formation relatif à la réglementation applicable au Biogaz

NOS CONTACTS



Cidees@cidees.com



www.cidees.com



5 Avenue de la gare Le Crysval BP N°15317
Alixan – 26958 Valence CEDEX 9



0 4 - 7 5 - 6 0 - 1 3 - 1 3